Les études surveillées

Les études surveillées ont lieu au sein même des écoles élémentaires, après les cours. Elles sont assurées par les enseignants et par des animateurs diplômés, tous les jours de 16h30 à 18h sauf le mercredi, avec une récréation de 30 minutes avec goûter (fourni par la famille) de 16h30 à 17h et un temps d'étude d'une heure, de 17h à 18h.

Tarif pour l'année 2026 / 2027 :

. 2,05 € intra muros

. 4,10 € extra muros



Les enfants, du CP au CM2, y font leurs devoirs en présence des enseignants ou d’animateurs qui sont rémunérés, dans ce cadre-là, par la Ville d’Aubergenville. Une inscription à l’activité est à effectuer soit auprès du service Enfance Scolaire, en mairie, soit sur le portail famille.

Infos pratiques

La réservation des séances est à effectuer 10 jours avant la date souhaitée, SAUF pour le mois de septembre, les réservations sont à faire avant le 16 août.

Documents

REGLEMENT DE SERVICE ENFANCE SCOLAIRE

RESERVATIONS ETUDES SURVEILLEES 2026 - 2027

Liens utiles

L'aide aux devoirs